

PRÉPARATION AU CONCOURS ASSISTANT MÉDICO-ADMINISTRATIF BRANCHE SECRÉTARIAT MÉDICAL

Épreuves du concours INTERNE

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

- cas pratique (durée : 3 h - coefficient 3)
- série de 5 à 8 questions (durée : 3 h - coefficient 2)

ÉPREUVE D'ADMISSION

- entretien avec le jury (30 min - coefficient 4) + dossier RAEP

Épreuves du concours EXTERNE

PHASE D'ADMISSIBILITÉ

- Étude et sélection du dossier par le jury

ÉPREUVE D'ADMISSION

- Entretien à caractère professionnel avec le jury (30 min - coefficient 4)

Programme

Série de questions

Organisation du système de santé et organisation hospitalière :

- Les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins
- Le statut juridique de l'établissement public de santé (EPS)
- Organisation et fonctionnement interne des établissements publics de santé
- Les organes de décision à l'EPS : directoire, directeur, conseil de surveillance
- L'organisation médicale : pôles d'activité, services, unités fonctionnelles
- La place de l'utilisateur dans le système de santé

Réglementation relative au droit des malades :

- Le statut du malade
- Le malade hospitalisé en hôpital général et en psychiatrie
- La charte de la personne hospitalisée
- L'éthique en milieu hospitalier
- La commission des usagers (CDU)
- Le malade non hospitalisé
- Les consultations externes

Cas pratique

Traitement et coordination des opérations et des informations médico-administratives relatives au patient dans un secrétariat médical :

- Les outils : les termes médicaux d'usage courant
- Les règles de la correspondance médicale
- Le fonctionnement du secrétariat médical : circuit des documents (réception, traitement et transmission)
- Secret professionnel et secret médical
- Dossier du patient
- Dossier informatisé du patient, organisation du dossier médical au sein de l'établissement
- Classement et archivage des dossiers médicaux : réglementation
- Les règles de communication du dossier du patient

Référence

1.2.8.